



Liberté • Égalité • Fraternité

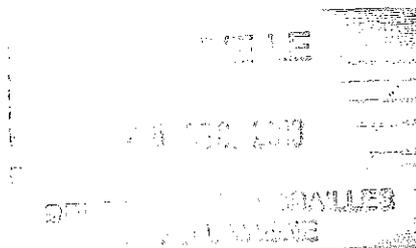
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES ARMÉES



DIRECTION DE LA SÉCURITÉ
AÉRONAUTIQUE D'ÉTAT

Direction de la circulation
aérienne militaire



Villacoublay, le 14 DEC. 2018

N° 63 30/ARM/DSAÉ/DIRCAM/NP

Le général de brigade aérienne Pierre Reutter
directeur de la circulation aérienne militaire

à

Monsieur le directeur départemental des territoires du Puy-de-Dôme

- OBJET** : Demande de permis de construire pour une centrale solaire au sol dans le département du Puy-de-Dôme (63).
- RÉFÉRENCES** : a) votre lettre du 16 novembre 2018 (dossier PC n°063 294 18 O0004) ;
b) arrêté du 03 mai 2013 portant organisation de la direction de la sécurité aéronautique d'État¹ ;
c) instruction n°1050/DSAÉ/DIRCAM du 01 août 2018.

Monsieur le directeur,

Par lettre de référence a), vous sollicitez l'autorisation du ministère des armées dans le cadre d'une demande de permis de construire d'une centrale solaire au sol d'une surface de 27220 m², au lieu-dit « Les Bruyais », sur le territoire de la commune de Queuille (63).

Après consultation des différents organismes concernés des forces armées, il ressort que ce projet n'est pas de nature à remettre en cause leurs missions.

Par conséquent, j'ai l'honneur de vous informer que je donne mon autorisation à sa réalisation.

À des fins de suivi des dossiers, je vous demande de bien vouloir tenir informé le commandement de la sous-direction régionale de la circulation aérienne militaire Sud de Salon-de-Provence² de la décision préfectorale.

¹ DEFD1308371A

² Sous-direction régionale de la circulation aérienne militaire Sud de Salon-de-Provence - Division environnement aéronautique - Base aérienne 701 - 13661 Salon de Provence Air

sous-direction régionale de la circulation aérienne militaire Sud de Salon de Provence
Division environnement aéronautique - Base aérienne 701 - 13661 Salon de Provence Air

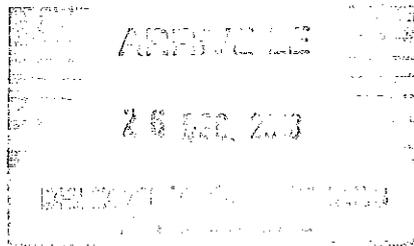
Tél : 04 90 17 84 55 – Fax : 04 90 17 80 58

Email : dsae-dircam-sdrcom-sud-envaero.chef-div.fct@intradef.gouv.fr

Dans l'éventualité où ce permis de construire subirait des modifications postérieures au présent courrier, il devra systématiquement faire l'objet d'une nouvelle demande.

Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le directeur de la sécurité aéronautique d'État
et par délégation,
le général de brigade aérienne Pierre Reutter,
directeur de la circulation aérienne militaire.



DESTINATAIRE :

- Monsieur le directeur départemental des territoires du Puy-de-Dôme.
A l'attention de Madame Yvonique Vacher
Place Raymond Gauvin
63390 Saint-Gervais-d'Auvergne

COPIES EXTERNES :

- Monsieur le directeur de la sécurité de l'aviation civile Centre-Est.
dd.dsac-ce@aviation-civile.gouv.fr
- Monsieur le délégué militaire départemental du Puy-de-Dôme.
marie-jose.pradier@intradef.gouv.fr

COPIES INTERNES :

- Archives DSAÉ/DIRCAM.
- Archives SDRCAM Sud (BR CONSULT N°370061).